

# **JEAN-LOUIS QUERMONNE, *LE SYSTÈME POLITIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE*, ISSY-LES-MOULINEAUX, LGDJ, 2015**

*Chloé Benoit-Proulx\**

Le processus d'intégration de l'Union européenne découle d'une série de traités européens s'échelonnant entre 1951 et 2007. Le *Traité de Lisbonne* constitue la dernière étape de construction de l'Union européenne. À ces traités constitutifs s'ajoutent aussi des traités d'adhésion successifs. Le processus constitutif commence au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en prenant source dans le Congrès de La Haye, réuni en 1948, et la Déclaration Schuman du 9 mai 1950, qui est à l'origine des valeurs européennes, tel que la promotion et le maintien de la paix, et des objectifs de l'Union. La construction européenne a poursuivi son cours durant un demi-siècle par une succession de traités visant à élargir le champ d'action, d'abord de la Communauté puis de l'Union européenne. « Ces traités ont progressivement associé la démarche communautaire régissant le marché unique à la coopération intergouvernementale appliquée à l'union politique et ont donné naissance, entre un nombre restreint d'États membres, à une union monétaire »<sup>1</sup>. Ainsi, au fil du temps, l'Union européenne a développé une architecture complexe. Aujourd'hui, un second demi-siècle s'ouvre et permet à l'Union européenne d'envisager de nouvelles perspectives de développement. C'est dans l'optique de décortiquer cette architecture complexe ainsi que de contribuer aux débats politiques et juridiques sur l'avenir de l'Union que cet ouvrage s'inscrit.

Sous la plume de Jean-Louis Quermonne, professeur émérite de science politique aux Instituts d'Études politiques de Grenoble et de Paris ainsi qu'au Collège Bruges et président du Groupe de réflexion du Commissariat au Plan sur la réforme des institutions européennes, cet ouvrage retrace les développements historiques de l'Union européenne. Il tente, d'une part, de répondre à des visées académiques et, d'autre part, permettre à la nouvelle génération de bien appréhender la démarche originelle des « pères fondateurs » afin qu'elle soit outillée pour répondre aux défis éventuels dont fera face l'Union européenne, aujourd'hui qualifiée d'une « fédération d'États-Nations »<sup>2</sup>, notamment dans son imposition en tant que puissance politique. Malgré que cet ouvrage soit divisé en treize chapitres, nous regarderons dans un premier temps comment l'auteur s'en est pris pour expliquer l'architecture de l'Union. L'auteur aborde cette architecture sous trois parties distinctes : l'histoire, les institutions et, enfin, les modes de décisions. Dans un deuxième temps, nous aborderons les défis de l'Union européenne.

---

\* Candidate au baccalauréat en relations internationales et droit international à l'Université du Québec à Montréal.

<sup>1</sup> Jean-Louis Quermonne, *Le système politique de l'Union européenne*, Issy-les-Moulineaux, LGDJ, 2015 à la p 9.

<sup>2</sup> Ce sont les propos de Jacques Delors (*Ibid*).

En ce sens, dans les trois premières parties de son ouvrage, l'auteur dresse un portrait structurel de l'Union européenne. Il y est exposé l'histoire de l'Union, ses institutions politiques ainsi que ses modes de décision. L'auteur accorde beaucoup d'importance à la perspective historique, puisqu'il affirme que le processus d'intégration de l'Union européenne peut seulement se comprendre ainsi. Il retrace donc la construction européenne dès ses débuts en 1948 au Congrès de La Haye, jusqu'au dernier traité en date, le *Traité de Lisbonne*. Or, plus récemment, la crise économique de 2008 a rendu indispensable la révision de certains traités, processus ardu étant donné qu'aucun processus de révision n'a été convenu quant au *Traité sur l'Union européenne* et au *Traité sur le fonctionnement de l'Union*. Le renforcement de la coopération étatique par différents accords apparaît aussi essentiel. Ensuite, l'auteur relate l'évolution historique des valeurs et objectifs qui ont guidé les fondateurs tout au long de la construction. Monsieur Quermonne traite aussi, au sein des parties de son ouvrage, des sources de légitimité de l'UE qui sont essentiellement les États membres ainsi que les citoyens européens, du dédoublement fonctionnel des États et de l'administration de l'Union, du processus de décision ainsi que de la particularité des politiques communes. En plus, il s'attarde à l'Union économique et monétaire, à la politique étrangère ainsi qu'au droit européen.

Par cette analyse des grandes lignes de l'Union européenne, le professeur Quermonne tente de nous faire comprendre l'ampleur du potentiel économique et de la puissance normative de l'Union. Le progrès économique des Trente Glorieuses ainsi que la sortie pacifique des pays de l'Est de l'empire soviétique en sont de bons exemples. L'Union a développé une économie d'échelle qui empêche une concentration bureaucratique à Bruxelles tout en édifiant des politiques extérieures qui touchent le marché commun, l'aide au développement et l'aide humanitaire. Les politiques publiques renforcent la singularité du marché intérieur de l'Union européenne.

Ensuite, c'est par la quatrième partie que l'ouvrage s'inscrit dans un contexte contemporain. Les trois premières parties de l'ouvrage démontrent bien comment l'Union européenne a pu s'établir en tant que puissance normative. Cette dernière partie tente toutefois de faire comprendre aux lecteurs les défis auxquels fait face l'Union européenne. Par conséquent, l'auteur étale les défis que pose la mondialisation à l'Union. À son sens, il appartiendra à l'Union d'« adapter ses États et de les fédérer pour sauvegarder leurs valeurs et promouvoir leur expansion »<sup>3</sup>. L'auteur voit donc comme nécessité première l'édification d'une puissance politique. Ce sera le rôle de la nouvelle génération de terminer la construction de la Fédération d'États-nations. Afin d'illustrer ses propos, l'auteur reprend une citation de Jean Monnet : « La communauté avait un objet limité. Je savais que le progrès s'arrêterait aux limites où commence le pouvoir politique. Là, il faudrait à nouveau réinventer »<sup>4</sup>. Pour consolider l'Union européenne, Monsieur Quermonne soutient qu'il est nécessaire d'offrir à l'Union des ressources financières, par le recours à un impôt européen, ainsi que des ressources régaliennes, qui demandent l'établissement d'une diplomatie assortie de moyens

---

<sup>3</sup> *Supra* note 1 à la p 10.

<sup>4</sup> Jean Monnet cité dans *supra* note 1.

militaires. Cette partie est la plus intéressante selon notre appréciation de l'œuvre. Quoique plus courte, celle-ci initie bien le lecteur aux possibles développements de l'Union européenne. L'auteur nous situe bien dans le débat entourant la nature politique et juridique de l'Union afin que nous puissions nous pencher sur son avenir en tant que puissance. L'auteur nous expose à l'élargissement du débat puisqu'il prend deux directions épistémologiques. D'une part, il s'articule autour de la notion de puissance. D'autre part, il demeure d'ordre juridique quant au concept de fédération.

Le système politique de l'Union européenne nous offre une vue d'ensemble sur le système européen, sans toutefois prétendre à l'exhaustivité compte tenu du cadre limité de l'ouvrage. Toutefois, cet ouvrage est un bon point de départ et un outil de référence pour quiconque s'intéresse au système de l'Union européenne. Par la présentation du cadre historique, nous sommes plus à même de comprendre les défis qui attendent l'évolution et l'élargissement de l'Union. En plus, l'auteur nous réfère à une liste d'orientations bibliographiques afin d'approfondir et d'affiner nos recherches futures.